



**DIX-SEPTIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSCO
CLSG**

**RESOLUTION TRANSCO CLSG/CA/81/RES.25/06/18 PORTANT ADOPTION DE
LA NOTE D'ORIENTATION STRATEGIQUE DE LA TASK-FORCE SUR LA
COORDINATION AVEC LES PROJETS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION
DES SOCIETES MEMBRES DE TRANSCO CLSG**

Le Conseil d'Administration

CONSIDERANT la Décision A/DEC.17/01/03 du 26^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Dakar le 31 janvier 2003, relative au Protocole sur l'Energie de la CEDEAO ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.3/1/08 adopté lors du 33^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Ouagadougou le 18 janvier 2008, portant adoption de la Stratégie de l'EEEOA de mise en œuvre des lignes de transport ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.12/2/12 adopté lors du 40^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Abuja le 17 Février 2012, portant adoption du Plan Directeur actualisé des Moyens de Production et de Transport de l'Energie Electrique des Etats Membres de la CEDEAO ;

CONSIDERANT le Traité pour la Construction, l'Exploitation et le Développement de la Ligne d'Interconnexion Électrique Côte d'Ivoire – Libéria – Sierra Leone - Guinée (CLSG) signé le 5 Mars 2012 par les quatre Chefs d'Etat des pays impliqués dans le Projet ;

CONSIDERANT les Statuts et le Pacte d'Actionnaires de TRANSCO CLSG adoptés à Monrovia le 27 Août 2013;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ S.HOLDERS /2/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 portant nomination des Administrateurs représentant les actionnaires de TRANSCO CLSG au sein du Conseil d'Administration.

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ S.HOLDERS /3/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 relative à la nomination du Président du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG ;

NOTANT l'Accord de Siège du 3 décembre 2014 signé entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de l'EEEOA au nom de TRANSCO CLSG;

NOTANT la nécessité de synergie du projet CLSG avec les projets de réseaux nationaux de transport et de distribution;

CONSIDERANT la note conceptuelle proposant la mise en place d'une task-force à l'effet de soutenir les pays dans leurs efforts de raccordement à la ligne CLSG;

VU le rapport de la 8^{ème} réunion du Comité Technique du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG tenue à Abidjan le 20 juin 2018;

VU le rapport d'orientation stratégique de la task-force.

DECIDE :

Article 1 : Le Rapport d'orientation stratégique de la task-force est adopté.

Article 2 : Les projets nationaux à connecter au réseau CLSG identifiés lors de la mission de la Task-force ont été répartis en quatre groupes comme suit :

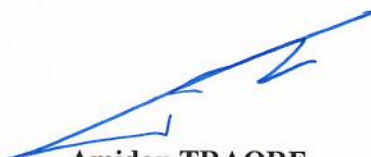
- i. Les projets en cours de réalisation ;
- ii. Les projets d'électrification rurale du volet CLSG financés par la BAD et dont les études sont en cours ;
- iii. Les projets pour lesquels la task-force s'est engagée à apporter un accompagnement en matière d'études et de suivi (APS, APD, DAO);
- iv. Les projets futurs dont les études et le financement ne sont pas encore engagés.

Article 3 : La task-force est chargée, en collaboration étroite avec les sociétés membres, d'accélérer les études des projets identifiés et le suivi de la mise en œuvre des projets en cours.

Article 4 : La présente Résolution prend effet à compter de sa date de signature.

Article 5 : Le Directeur Général de TRANSCO CLSG est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en application de cette Résolution.

Fait à Abidjan, le 25 juin 2018



Amidou TRAORE
Président du Conseil d'Administration